

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 avril 2008

MODERNISATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL - (n° 743)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 49

présenté par
Mme Billard, M. Yves Cochet et M. Mamère

ARTICLE 2

Après les mots :

« d'essai »,

supprimer la fin de l'alinéa 18 de cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Il convient que la durée de stage soit déduite intégralement de la période d'essai.